



Paris, le 27 octobre 2016
Monsieur François Walch
Président du CNIGEM
CNIGEM
148, rue Boucicaut
92260 FONTENAY AUX ROSES

N/Réf : JM –n°3299

Monsieur le Président,

Depuis la fondation, en 2009, du Collectif National Inter Groupes d'Entraide Mutuelle (CNIGEM), la Fédération d'Aide à la Santé Mentale (FASM) Croix-Marine est représentée au sein de votre conseil d'administration. La FASM Croix Marine participait au comité national de suivi des GEM.

La Fédération nationale « Santé Mentale France » vient de se créer, le 2 juin 2016, en regroupant les forces de la FASM Croix Marine, de la Fédération AGAPSY et du réseau Galaxie.

La création des GEM dans les suites du rapport Cléry-Meulin – Kovess – Pascal, a sans doute été l'innovation la plus importante dans la politique de santé mentale depuis une quinzaine d'années.

Comme nous le pensons et le pratiquons nous-mêmes avec nos adhérents au sein de SMF un regroupement des GEM au niveau national, s'appuyant sur des délégations régionales actives (CRIGEM) est indispensable.

La forme associative nous paraît le moyen le plus adapté pour garantir les aspects démocratique et participatif. Une condition essentielle au bon développement des GEM est qu'ils se développent et fonctionnent dans une ouverture avec de nombreux partenaires, sans exclusive mais en respectant le rythme de chacun, de manière à ne pas se refermer sur un entre soi certainement préjudiciable à terme à leurs adhérents. Les rôles de parrain et de gestionnaire sont très importants. Nous avons de nombreux membres de SMF qui assurent ces fonctions.

Accompagner – Soigner - Entreprendre

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
31 rue d'Amsterdam - 75008 Paris
01 45 96 06 36
santementalefrance@orange.fr
www.santementalefrance.fr

Au-delà de l'aspect festif et convivial des rencontres qui contribuent à cimenter les groupes, ce qui est bien nécessaire, il s'agit d'être force de proposition auprès des décideurs tout en soutenant les acteurs de terrain de manière concrète, notamment par l'organisation de réunions locales, régionales et nationales (à périodicités différentes suivant les niveaux), où chacun peut s'exprimer et s'inspirer des pratiques, des expériences et des idées des autres. Ceci peut s'accompagner également, comme le propose le CNIGEM, de la mise en place de formations spécifiques à destination des membres, des bénévoles, des salariés, des partenaires...


SMF est particulièrement attentive au développement des GEM en France et souhaite, entre autres choses, voir se confirmer une pleine considération et un soutien financier pérenne pour chacun des GEM. SMF soutient la demande d'une revalorisation régulière des dotations tenant compte de l'évolution du coût de la vie, du nombre d'adhérents et de l'activité et permettant d'assurer le déroulement de carrière des salariés. Elle défend aussi la revendication d'une augmentation de l'enveloppe globale de la CNSA pour procéder à l'ouverture de GEM nouveaux, là où il en est besoin car le territoire est loin d'être couvert de façon homogène.

La Fédération Santé Mentale France vous confirme son soutien, sa reconnaissance et sa participation.

SMF tient à être un partenaire actif du CNIGEM et souhaite continuer à tenir sa place dans vos instances et participer à vos travaux.

M. Dominique Launat continue d'être mandaté par notre Fédération pour siéger au conseil d'administration de votre association.

Au nom de SMF, je vous prie, Monsieur le Président du CNIGEM, de transmettre à tous les acteurs de votre association l'expression de notre meilleure considération et de notre cordial soutien.



Jacques Marescaux

Accompagner – Soigner - Entreprendre

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
31 rue d'Amsterdam - 75008 Paris
01 45 96 06 36
santementalefrance@orange.fr
www.santementalefrance.fr